



Bureau communautaire

Procès-verbal des délibérations du mercredi 9 novembre 2016 à 8h

Siège CCMM

Étaient présent(e)s : Stéphane **BOEGLIN** _ Jean-Luc **FONTAINE** _ Dominique **GOEPFER** _ Daniel **LAGRANGE** _ Filipe **PINHO** _ Patrick **POTTS** _ Pascal **SCHNEIDER** _ Marie-Laure **SIEGEL** _ Etienne **THIL** _ Hervé **TILLARD**

Étaient excusé(e)s : Marie-Louise **KADOK** _ Jean **LOPES** _ Jean-Marie **BUTIN** (procuration à Daniel **LAGRANGE**) _ Florence **WAZYLEZUCK** _ Thierry **WEYER** (procuration à Stéphane **BOEGLIN**)

Étaient absent(e)s :

<u>Date de la convocation</u> :	3 novembre 2016
<u>Date d'affichage</u> :	22 novembre 2016
<u>Nombre de conseillers en exercice</u> :	15
<u>Nombre de présents</u> :	10
<u>Nombre de votants</u> :	12
<u>Secrétaire de séance</u> :	Pascal SCHNEIDER

Le président ouvre la séance à 8h, fait appel des membres et constate le quorum. Il aborde ensuite les différents points à l'ordre du jour.

1. Désignation d'un secrétaire de séance

2. Délibérations

N°	Domaine	Objet
2016_ 139	Cohésion sociale - Finances	Demande de subvention pour la construction du centre aquatique intercommunal
2016_ 140	Domaine et patrimoine	Cession de matériels

1. Désignation d'un secrétaire de séance

Pascal SCHNEIDER ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

2. Délibérations

DÉLIBÉRATION N° 2016_139

Lors de la délibération du 21 février 2013 portant sur l'approbation du programme du centre aquatique avait été acté « le respect des principes de haute qualité environnementale ».

Le projet de construction du futur centre aquatique, via cette démarche de haute qualité environnementale, regroupe un certain nombre d'équipements écologiques, innovants et qui permettront de limiter les consommations énergétiques et en eau.

Le bureau est invité à solliciter un financement au titre du programme « Territoire à énergie positive et pour la croissance verte » (TEPCV) porté par le Pays Terres de Lorraine.

Par ailleurs, l'installation d'une borne de rechargement de véhicules électriques est prévue sur le site du centre aquatique et une demande de subvention sera également demandée au titre du programme TEPCV du Pays Terres de Lorraine.

Le bureau communautaire,

après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

- **sollicite** les aides suivantes au titre du programme TEPCV du pays Terres de Lorraine :

- 208 000 € au titre de l'ensemble des procédés et équipements innovants, dans le sens de la qualité écologique du futur centre aquatique
- 8 000 € pour l'implantation d'une borne de rechargement de véhicules électriques devant le centre aquatique

DÉLIBÉRATION N° 2016_140

Dans le cadre de la réorganisation des services techniques, il est proposé d'optimiser le parc matériels et utilitaires en se séparant d'équipements devenus obsolètes ou sous-utilisés.

Il est proposé de donner suite à l'offre de reprise reçue pour le camion IVECO 908-AJM-54.

Le bureau communautaire,

après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

- **approuve** la cession au prix proposé du matériel ci-dessous :

Année d'acquisition	N° d'inventaire	Budget	Equipement concerné	Valeur nette comptable au 31-12-2015	Proposition de reprise (€ TTC)
2006	2008/VEH/505/581/610	Eau	Camion benne IVECO 908-AJM-54	6 125.00 €	8 500.00 €



Le secrétaire,

Pascal SCHNEIDER

Le président,

Filipe PINHO

Délibérations

N°	Domaine	Objet
2016_ 139	Cohésion sociale - Finances	Demande de subvention pour la construction du centre aquatique intercommunal
2016_ 140	Domaine et patrimoine	Cession de matériels

Signatures

Stéphane BOEGLIN		Patrick POTTS	
Jean-Marie BUTIN	Procuration à Daniel LAGRANGE	Pascal SCHNEIDER	
Jean-Luc FONTAINE		Marie-Laure SIEGEL	
Dominique GOEPFER		Etienne THIL	
Marie-Louise KADOK	Excusée	Hervé TILLARD	
Daniel LAGRANGE		Florence WAZYLEZUCK	Excusée
Jean LOPES	Excusé	Thierry WEYER	Procuration à Stéphane BOEGLIN
Filipe PINHO			

